

COMPTE RENDU DU 3^E CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 20 juin 2024



Maternelle Colette

18 rue du Tire Poisseau
21000 DIJON
Tel : 03 80 61 91 11
0211404m@ac-dijon.fr

Membres présents :

Enseignantes	Mme MAMIE (directrice) Mme PILLON Mme MOINE
ATSEM	Mme RONOT Mme CLERGET
Parents élus	M. ANDRE Mme BOSCARO Mme PAYAN
Périscolaire	M. CAPDENAT (directeur adjoint)
DDEN	M. LAMBERT

Membres excusés :

Enseignante	Mme DISSLY (décharge direction)
Représentant de la mairie	Mme BALSON (conseillère municipale)
Parents élus	Mme MOUSSA EGUEH HOUSSEIN (suppléante)
IEN	Mme NOTEBAERT

Ordre du jour :

1. Périscolaire
2. Effectifs et organisation pédagogique pour la rentrée 2024/2025
3. Activités pédagogiques, vie de l'école
4. Bilan projets du REP
5. Cité éducative
6. Coopérative scolaire
7. Hygiène, santé, sécurité, équipements
8. Bureau électoral et organisation des prochaines élections
9. Service civique
10. Questions diverses : budget – stationnement devant l'école

1. Périscolaire

Fréquentation périscolaire

matin	midi	TAP	Soir
Environ 10 enfants	30-37 enfants	Entre 25-30	Entre 15 et 20

Activités :

Pause méridienne : Jeux extérieurs, décoration de la cantine et du périscolaire, activités manuelles.

TAP : activités de jardinage, décoration du carré potager avec des éléments recyclés, JO du recyclage (médailles) et jeux de cour.

Périscolaire : cuisine avec les parents, jeux de société, piscine.

USEP : parcours de motricité les mardis de 16h10 à 17h10.

Evènements :

Rallye photos le 25 juin.

Goûter partagé et jeux le 27 juin.

Le 28 juin kermesse sur le thème fête de la musique à Marie-Noëlle.

2. Effectifs et organisation pédagogique pour la rentrée 2024-2025

La mairie de Dijon se charge désormais des inscriptions scolaires et les directeurs d'école se chargent des admissions.

A la rentrée prochaine, nous accueillerons 47 élèves : 16 PS, 9 MS et 22 GS.

L'équipe de la maternelle sera la même à la rentrée prochaine.

Le conseil des maîtres réfléchit à la répartition qui sera annoncée à la rentrée prochaine.

3. Activités pédagogiques, vie de l'école

Parcours artistique et culturel :

Les classes ont assisté à trois projections au cinéma Darcy dans le cadre d'Ecole et Cinéma :

- La Boîte à Malice
- Quel Cirque !
- Monsieur et Monsieur

Les classes des PS-MS et des MS-GS ont bénéficié d'un Parcours thématique à la bibliothèque de la Fontaine d'Ouche.

Tous les GS se sont rendus au Musée des Beaux-Arts pour 3 séances sur le thème des animaux fantastiques.

Aisance aquatique :

La classe des GS est allée à la piscine de la Fontaine d'Ouche chaque matin du 29/04 au 17/05/2024.

Moments festifs :

Goûter de la chandeleur : vente de crêpes et chocolats chauds après l'école.

Fête du printemps : défilé déguisé dans le groupe scolaire Colette, puis danses des enfants.

Fête de l'école (mardi 2 juillet) : spectacle des enfants puis kermesse organisée par les parents et tombola organisée par Emilie Belte (service civique).

Sortie scolaire :

Les 3 classes sont allées au Parc de l'Auxois le jeudi 6 juin. Les enfants ont assisté au déjeuner des lémuriens, visité le parc et fait un tour de petit train. La journée s'est très bien déroulée et nous remercions les accompagnateurs qui ont aidé à faire de cette journée un moment très agréable pour tous.

Liaison GS CP :

Les maîtresses de GS et de CP ont organisé un temps où les élèves de GS ont été accueillis dans leur future école pendant que les élèves de CP étaient de retour en maternelle pour préparer des cookies et organiser un goûter avec les GS.

4. Cité éducative :

Pour rappel, ce label permet aux écoles du quartier de bénéficier de certaines dotations susceptibles d'aider les élèves.

Cette année l'école a reçu six vélos, une quinzaine de casques et d'un lot de matériel « Savoir rouler à Vélo ».

Afin de favoriser le développement des compétences psycho-affectives et langagières des élèves, les 3 enseignantes ont réalisé une fiche action afin que les classes soient pourvues de poupées des émotions « Pipouette ».

5. Bilan projets du REP

Les trois classes ont participé :

- au projet « Raconte-moi un livre », qui intégrait cette année l'utilisation de Bookinou.
- aux rencontres sportives : jeux d'opposition, « Courir, sauter, lancer » et P'tit Bal.

Lors de l'opération 10 jours sans trop d'écrans, l'équipe de la maternelle a proposé les activités suivantes :

- modelage en argile
- atelier sable magique et transvasements
- activités nature
- jeux d'extérieurs
- jeux de société avec les collégiens de Rameau.

L'Espace-parents ou « café-parents » n'a pas eu le succès attendu cette année. L'horaire semblant poser problème, nous réfléchissons à une autre organisation pour l'année prochaine.

6. Coopérative scolaire

Au 19/06/2023 la coopérative présente un solde de 471,33 € duquel il faudra encore déduire les dernières factures (Sacem et achats pour la Fête de l'école).

Vente de crêpes et chocolats chauds : La vente a rapporté 225,50 €.

Vente de gourdes « Ecole Colette » : la vente a rapporté 201,80 €

Ecole et cinéma (3 séances) :

Coût Total	335,00 €
Participation des familles	136,00 €
Participation de la coopérative scolaire	199,00 €

Sortie scolaire :

Coût Total	945,00 €
Participation des familles	440,00 €
Participation de la coopérative scolaire	505,00 €

7. Sécurité, santé, travaux

Sécurité :

Un exercice évacuation incendie est programmé le jeudi 4 juillet.

→ **Question à la mairie :** Nous avons constaté l'absence de panneau « point de rassemblement » et demandons s'il est prévu d'en installer un.

Afin de pouvoir ouvrir le portillon situé sur la rue depuis la cour sur les temps d'école et de périscolaire, nous avons demandé l'installation d'un interphone sous le préau

Santé :

PS et MS : Visites médicales par la PMI.

GS : Visites médicales par le médecin du Centre Médico Scolaire.

L'objectif principal de ces bilans est de repérer les signes qui peuvent entraîner des difficultés d'apprentissage : problèmes visuels, auditifs ou troubles du langage.

Travaux :

Des demandes de travaux ont été adressées à la mairie. La plupart d'entre elles ont été honorées rapidement, nous en remercions les services concernés.

→ Nous demandons une attention particulière pour les demandes de travaux entrant dans le cadre de la garantie après travaux qui n'ont pas été traitées (volet inutilisable dans une classe, ventilation très bruyante dans une salle, fissure au-dessus d'un passage de porte...).

Equipements :

Après quelques mois, nous avons constaté que certains meubles nous seraient utiles.

→ Demande de mobilier en cours et à prévoir pour la rentrée prochaine si possible.

8. Bureau électoral et organisation des prochaines élections

Commission électorale :

La commission électorale est désignée par le conseil d'École. Elle est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon fonctionnement du déroulement des élections.

Elle se composera :

- de la directrice de l'école (qui la préside)
- d'une enseignante : Mme Moine
- de deux parents d'élèves : Mme Payan et un autre volontaire.

Cette commission se réunira début septembre afin que tous les parents d'élèves aient connaissance, au cours de la réunion de rentrée, du calendrier électoral ainsi que des informations sur le rôle du conseil d'École.

Modalités de vote :

Le conseil décide à l'unanimité que le vote se fera exclusivement par correspondance.

9. Service civique

Cette année nous avons accueilli Emilie BETTE. Elle s'est très bien intégrée à l'équipe et a su remplir de nombreuses missions au quotidien ainsi que des projets plus conséquents (inventaire et organisation de la bibliothèque et organisation de la tombola notamment). Elle s'est investie tout au long de sa mission et nous l'en félicitons.

L'équipe enseignante souhaiterait à nouveau accueillir un service civique à la rentrée prochaine.

Si vous connaissez une personne ayant entre 18 et 25 ans et souhaitant acquérir une expérience au sein d'une école maternelle (30 heures par semaine), nous vous remercions de l'inviter à prendre contact avec la directrice par mail.

10. Questions diverses

Budget mairie :

➔ Question à la mairie : Une augmentation des crédits mairie est-elle prévue en 2025 ?

Accessibilité :

Le stationnement devant le portail de l'école est interdit et malgré le panneau d'interdiction il est fréquent que des véhicules y soient stationnés, en semaine comme le weekend (d'après les personnes résidant dans les logements de fonction).

➔ Question à la mairie : Serait-il possible de réaliser un marquage au sol, peut-être plus dissuasif ?

La secrétaire de séance,
Emilie Mamie